

Source :
Direction de l'information
Fondation Paul Gérin-Lajoie
Tél : 514 288-3888 poste 221
Courriel : ssicotte@fondationpgl.ca

La Francophonie dans la coopération internationale : une valeur ajoutée ?

Allocution de
Monsieur Paul Gérin-Lajoie
Président-fondateur
et président du conseil d'administration de la
Fondation Paul Gérin-Lajoie

Conférence grand public présentée dans
le cadre du Rendez-vous de la Coopération québécoise et canadienne dans
la Francophonie 2008

Université Laval
Québec 2008

**La francophonie dans la coopération internationale:
une valeur ajoutée?**

Après trente années d'action et
d'observation en éducation et en coopération
internationale, je suis inquiet, profondément
inquiet, de l'évolution de la situation
internationale. Un virage s'impose et, je le crois,
la Francophonie peut, à cet égard, jouer un rôle
important. Elle n'est pas à bout de souffle,

comme certains le prétendent. Elle peut, j'en suis convaincu, faire une différence significative.

Oui, je suis inquiet face à l'avenir de la coopération internationale. Pas seulement parce que des projets d'allure guerrière, au nom d'une sécurité préventive, remplacent les forces de paix et nos casques bleus; et pas uniquement parce que, au plan mondial, les dépenses militaires l'emportent sur les besoins humains dans une proportion de vingt contre un.

Oui, je suis préoccupé de la situation internationale, et pas seulement parce que des dirigeants de grandes banques, dans le secret feutré de leurs conseils d'administration, ont pris, pendant des années, des décisions irresponsables tout en se donnant des salaires et bonis d'une ampleur inqualifiable. Je suis troublé, et pas uniquement parce que les sommets de Davos et du G8, tout en constituant des espaces de dialogues, sont en voie de rejeter

les organisations des Nations-Unies dans
l'ombre sinon dans la paralysie.

Je suis aussi et surtout troublé par une autre
tendance lourde qui, bien que silencieuse, aura
des effets majeurs sur l'avenir des sociétés. Je
réfère ici à la situation de l'éducation dans le
monde. Je suis profondément troublé par
l'impossibilité actuelle pour des millions
d'enfants d'exercer leur droit fondamental à
l'éducation et par les conséquences énormes

d'une telle situation. On le sait, l'accès des populations à la formation de base progresse beaucoup trop lentement. Malgré certaines avancées et un accroissement, en chiffres absolus, des places dans les écoles, on ne parvient même pas à rattraper l'accroissement démographique de la population infantine dans l'hémisphère sud, ce qui constitue, en termes relatifs, une véritable stagnation. Encore aujourd'hui, plus de 80 millions d'enfants, en

majorité des filles, sont exclus de toute forme d'éducation de base; ils n'ont pas accès à l'école.

La porte des écoles leur est fermée. Et parmi les

garçons et les filles qui parviennent à trouver

place dans une école, des centaines de millions

quitteront avant même d'avoir atteint la

troisième année. Et quant à l'alphabétisation des

adultes et des parents en particulier, la situation

est pire encore. Le dernier rapport de l'UNESCO

sur l'*Éducation Pour Tous* déplore l'inaction des

gouvernements et des agences de coopération en

ce qui concerne l'alphabétisation des adultes.

L'engagement formel pris à cet égard à Dakar en

2000 est demeuré, à quelques exceptions près,

lettre morte.

Cette violation universelle du droit à

l'éducation est tragique, parce que ce maintien

des inégalités éducatives dans le monde, comme

à l'intérieur de la francophonie, est à la source de

toutes les autres inégalités sociales. Plus encore,

il en prédit la consolidation pour des décennies à venir. L'éducation de base non formelle des jeunes et l'alphabétisation des adultes sont essentielles pour mettre fin aux cycles générationnels de pauvreté et de maladie. Elles constituent une condition incontournable pour parvenir à un développement durable. Tous les autres droits humains reposent, en effet, sur le droit à l'éducation de base des jeunes et des adultes, ce droit à l'égard duquel la communauté

internationale s'est fermement engagée, d'abord à Jomtien en 1990, puis à Dakar en 2000 et de nouveau aux Nations- Unies à New York la même année en adoptant les *Objectifs du Millénaire pour le Développement*.

Je suis inquiet aussi de l'avenir incertain de la diversité culturelle, cette richesse, fruit d'expériences millénaires originales des diverses communautés linguistiques. Je parle ici, bien sûr, de l'avenir la langue française et des autres

grandes langues internationales, mais je pense aussi aux langues régionales et nationales, patrimoine commun de l'humanité, mais patrimoine culturel en péril. Il nous faut, dans la francophonie, intégrer pleinement l'éducation et la culture en tant qu'éléments stratégiques de nos politiques nationales et internationales de développement, ainsi que dans la coopération internationale pour un développement qui soit juste et vraiment durable.

Oui, l'Organisation internationale de la francophonie, l'OIF, peut faire une différence.

J'en donnerai quatre exemples.

La première valeur que peut ajouter l'OIF à la coopération internationale est l'organisation d'un appui à une participation accrue de la jeunesse francophone à la vie internationale, aux actions d'éveil de l'opinion publique, aux actions de solidarité internationale.

Pourquoi ne mettrions- nous pas sur pied un programme d'appui à la participation des nouvelles générations de la francophonie aux divers forums mondiaux de la société civile sur l'environnement, la santé, l'éducation, l'énergie et l'économie sociale? Pourquoi ne pas créer un fonds d'appui à une présence plus active des jeunes francophones dans les espaces et les réseaux qui se multiplient au sein d'une société civile mondiale en pleine ébullition autour des

défis écologiques, ou à la recherche d'une paix basée sur l'équité et le respect des droits, sur la célébration commune de la diversité.

Pourquoi ne pas offrir, à chaque année, aux différentes organisations des Nations-Unies la participation de cent stagiaires issus de la francophonie, et qui seraient choisis sur la base d'un concours organisé dans tous nos États-Membres? Certes, l'Agence universitaire de la francophonie, délivre des bourses d'études, mais

ces dernières se limitent à la formation universitaire et ne visent pas la catégories de jeunes dont il s'agit ici.

Ce que je propose à l'OIF permettrait à plusieurs centaines de jeunes d'œuvrer pendant deux années au sein d'une des organisations des Nations-Unies. Ces jeunes francophones pourraient ainsi contribuer à l'action internationale. Au terme de ce stage de deux ans, ils pourraient devenir des ambassadeurs et

ambassadrices de la compréhension

internationale, de véritables citoyens du monde.

Et peut-être aussi, pour un certain nombre

d'entre eux, ils pourraient y faire carrière.

L'ONU est menacée de perdre sa crédibilité, ce

qui serait une catastrophe. Je me rappelle trop

bien l'effondrement de la *Société des Nations* et

les conséquences tragiques qui s'en sont suivies.

Il faut reconnaître les misères mais aussi les

grandeurs des Nations-Unies. Il ne faut pas

perdre confiance dans l'*Organisation des Nations-Unies*, dans l'*UNESCO*, le *Comité des droits des enfants* à Genève, le PNUD, le BIT, l'OMS, etc. Pourquoi ne pas contribuer, ainsi que je viens de le proposer, à y insuffler du sang nouveau, à y faire entrer l'air frais des nouvelles générations?

Une deuxième contribution majeure de l'OIF serait un engagement accru pour la formation de base, pour respecter et faire

respecter l'absolue priorité à la formation de base, à laquelle tous les États-Membres de l'UNESCO s'étaient engagés en 2000 à Dakar. Il faut sortir de notre torpeur et assurer maintenant à tous les enfants une scolarité primaire vraiment gratuite conduisant à une citoyenneté à part entière. La réponse à la question de la faisabilité politique de la fréquentation scolaire universelle et gratuite est simple et limpide: elle réside tout simplement dans la volonté politique des

dirigeants nationaux et internationaux et dans leur capacité de gagner l'adhésion de la société civile nationale et internationale.

Pourquoi la communauté francophone ne se ferait-elle pas, partout dans le monde et d'abord par son action concrète, un des grands porteurs de cette clef de l'avenir de l'humanité qu'est l'éducation de base universelle? Et cela nous engage tous, tant les États que les organisations de la société civile, au Sud comme au Nord.

Une troisième valeur ajoutée que doit

apporter la communauté francophone, au sein de la communauté mondiale, est la reconnaissance de la contribution de la société civile à la coopération internationale et au développement.

On le sait : les ONG de coopération

internationale et autres agents de la société civile jouent un rôle crucial, au Sud comme au Nord.

Qu'on pense à l'action de ces organisations dans la formation des ressources humaines locales et

dans l'établissement d'un contact direct avec la population. Les ONG offrent des visions et des pratiques alternatives de développement, pour affronter de façon novatrice les pandémies et les risques écologiques grandissants. Ils contribuent à l'habilitation et au renforcement des communautés locales.

En éducation, par exemple, l'action non gouvernementale en coopération internationale constitue un véritable incubateur où sont

expérimentées de nouvelles façons de faire en
éducation de base, formelle et non formelle, dans
la construction des écoles, de bibliothèques
scolaires ou autres infrastructures, ainsi que dans
les services de santé de première ligne et les
cliniques communautaires, dans la prévention
des maladies, dans la résolution des conflits
locaux interculturels ou intercommunautaires. Il
faut qu'on reconnaisse plus sérieusement le rôle
crucial des ONG de coopération internationale et

des organisations de la société civile, au Nord
comme au Sud, et cela tant dans la répartition
des allocations budgétaires que dans la
participation au processus de décision politique.

Les pays francophones pourraient montrer la
voie en reconnaissant à sa juste valeur la
contribution des organisations de la société civile
et augmentant la part des ONG internationales et
nationales dans les budgets de coopération
internationale.

Quatrièmement, bien que cela ne fasse pas partie nommément des objectifs spécifiques de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, axée sur l'éducation de base, il me faut souligner l'importance des universités et du développement de la recherche et de la formation supérieure dans tous les pays, au Sud comme au Nord. Ces institutions sont devenues des éléments essentiels du développement global de toutes les sociétés. Personnellement, je le vois

très clairement à propos du rôle des universités dans la formation des maîtres. Comment, en effet, assurer un développement endogène sans soutenir, dans chacun des États, la capacité interne d'analyse et de réflexion prospective, sans y renforcer la capacité d'autogestion nationale et d'échanges avec les communautés scientifiques des autres pays?

Enfin, je ne peux passer sous silence la question du volume de l'aide publique au développement et la part de la richesse nationale que les pays du Nord consacrent au développement international. Il s'agit du huitième *Objectif de développement du millénaire*, celui de «*mettre en place un partenariat mondial pour le développement* ». Tous les États-Membres s'étaient commis en 2000, à New York, à hausser leur budget d'aide

publique au développement. Je ne peux me taire sur le fait, en particulier, que le budget du Canada d'aide publique au développement est encore aujourd'hui à moins de 0,3% de son *Produit intérieur brut*, alors que les autres pays francophones membres de l'OCDE ont tous haussé leur contribution; ils ont déjà atteint, en 2006, l'objectif intermédiaire de 0,5% ou s'y acheminent clairement. L'objectif attendu à plus long terme est de 0,7%, cible que les pays

nordiques ont déjà largement dépassée, allouant effectivement 1,0% de leur *produit intérieur brut* à l'aide publique au développement.

Oui, je crains des retours en arrière, des retours qui pourraient signifier un accroissement tragique des inégalités, un déni des droits fondamentaux et d'abord celui à l'éducation de base pour des centaines de millions de filles et de garçons, d'hommes et de femmes.

On aura remarqué, avec moi, comment les pays industrialisés, tout récemment, n'ont pas hésité, et avec raison, à dégager un trillion de dollars pour nous sortir de la crise financière. Je ne peux m'empêcher de comparer cela avec la lenteur et le retard dans les décisions sur l'aide publique au développement, alors que les montants requis sont plus de 300 fois moins importants et que cela pourtant touche près des deux tiers de l'humanité.

Dans ce contexte, la communauté francophone internationale peut faire une énorme différence. Par son action et l'effet d'entraînement de ses initiatives, elle peut contribuer à rétablir notre échelle de valeurs.

Au détour de mes 88 ans, je tourne la première page du dernier chapitre de ma vie. Comme je l'écrivais dans un *Manifeste* publié le 11 avril 2007 et dont le texte est diffusé sur le site internet de la Fondation Paul Gérin-Lajoie

(www.fondationppl.ca), je ne peux détourner mon attention de ces millions d'enfants et d'adultes qui voient leurs espoirs bloqués par la misère extrême et par l'exploitation. Je ne peux rester silencieux à l'égard de la lenteur de la communauté internationale à relever les défis qu'elle s'était elle-même fixés dans le cadre des *Objectifs de développement du millénaire*.

Néanmoins, je garde espoir; un autre monde est possible. Je voudrais tellement vous

communiquer ma passion en faveur des enfants
et du droit de tous et chacun d'eux à l'éducation,
ce droit suprême, ce trésor que personne ne
pourra jamais leur ravir une fois que ces jeunes
et ces adultes l'auront acquis. Comme le vieux
Catalina de la Rome antique, je ne m'arrêterai
pas de crier dans toutes les agoras qui me seront
offertes, qu'il faut combattre la pauvreté et la
misère, et dire haut et fort que le droit universel à

l'éducation est une condition sine qua non de la réussite de ce combat.

C'est toute notre planète qui serait menacée par ces inégalités croissantes qui nourrissent l'aigreur et la frustration. Plus encore, c'est le rêve d'un monde juste et respirable, où il fait bon de vivre, qui s'évanouirait.

La Francophonie doit nourrir ce rêve et elle doit contribuer fortement à le réaliser.

Aussi – il faut en être bien conscient – cette
Francophonie, c'est tous et chacun d'entre nous,
individuellement et collectivement.

Allons-y ! Le défi est lancé. La
Francophonie a les moyens de le relever. Il reste
à savoir si elle en a la volonté.